

DOSSIER DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024

Pour bénéficier de l'application du Quotient Familial pour les services du périscolaire, ce dossier devra être complété et transmis à la Mairie accompagné des pièces justificatives (copie complète Impôt sur le Revenu Personne Physique 2023).

Tout dossier incomplet sera retourné et le tarif maximum sera appliqué jusqu'à régularisation du dossier.

Nom de (s) (l') enfant (s) :

Prénom de (s) (l') enfant (s) :

CALCUL DU BAREME IRPP 2022 (Copie compète à joindre QUOTIENT FAMILIAL de la CAF (QF) :		
➤ De 0 à 1 000 €	T1	<input type="checkbox"/>
➤ De 1 001 € à 1 600 €	T2	<input type="checkbox"/>
➤ De 1 601 € et plus	T3	<input type="checkbox"/>

MAIRIE
32 bis rue d'Adhémar
78740 EVECQUEMONT

Tél : 01 34 74 08 79

Mail : cantine@evecquemont.fr